

CHAPITRE 1 :

MISE EN SITUATION

Ce chapitre dresse un portrait général des principales caractéristiques physiques et socio-démographiques de la municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton. Cette mise en situation permet de mieux comprendre les enjeux d'aménagement et les politiques d'urbanisme qui en découlent.

1.1

LOCALISATION

La municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton occupe la partie nord-ouest de la MRC d'Acton. Cette dernière fait partie de la région administrative de la Montérégie (voir figure 1-1).

L'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20) passe à la limite nord-ouest du territoire municipal. Le rang Brodeur, via le 10^e Rang ouest, relie le centre du village à l'autoroute. Une deuxième route collectrice, le chemin du Moulin, permet les déplacements en direction sud à partir du village.

1.2

MILIEU PHYSIQUE

Le territoire municipal couvre une superficie de 57,5 km². Il fait partie de la région physiographique de la plaine du Saint-Laurent et présente les caractéristiques typiques de ce milieu : topographie peu accentuée, sols riches et fertiles propices à l'agriculture. Les espaces boisés sont peu nombreux. On les retrouve, à l'extrémité des terres cultivées ainsi qu'en bordure des cours d'eau (voir figure 1-2).

Le principal cours d'eau est la rivière Duncan, qui traverse le territoire municipal selon un axe sud-ouest / nord-est. À l'approche du village, cette rivière constitue la limite sud-est du périmètre d'urbanisation. Le réseau hydrographique est complété par de nombreux ruisseaux dont plusieurs ont un débit intermittent.

FIGURE 1-1 : Situation régionale

FIGURE 1-2 : Milieu physique

(carte couleur 8^{1/2} X 11 illustrant les principaux cours d'eau, les espaces boisés)

1.3 CARACTERISTIQUES SOCIO- DEMOGRAPHIQUES

Selon les données de Statistique Canada, tirées du recensement de 2001, la population de la municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton s'élevait alors à 905 résidents. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à la situation observée en 1996 où la population était de 932 personnes.

Entre 1981 et 2001, la population a diminué de 2,2 % alors que

l'ensemble de la MRC affichait un taux de croissance de 11,6 %.

Cependant, comme l'illustre le tableau 1-2, même si la population diminue, le nombre de ménages continue de croître. Ce phénomène est attribuable au fractionnement des ménages familiaux.

TABLEAU 1-1 : Évolution démographique 1981-2001

	1981	1991	Variation 1981-91 (%)	2001	Variation 1991-01 (%)	Variation 1981-01 (%)
SAINT-NAZAIRE- D'ACTON	925	893	- 3,4	905	1,3	- 2,2
MRC D'ACTON	13 594	14 589	7,3	15 167	4,0	11,6

TABLEAU 1-2 : Évolution du nombre de ménages 1981-1996⁽¹⁾

	1981	1991	Variation 1981-91 (%)	1996	Variation 1991-96 (%)	Variation 1981-96 (%)
SAINT-NAZAIRE- D'ACTON	260	290	11,5	320	10,3	23,1
MRC D'ACTON	4 185	5 180	23,8	5 670	9,5	35,5

(1) au moment de la rédaction de ce document, les statistiques du recensement de l'année 2001 relatives aux ménages n'étaient pas disponibles

La proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, par rapport à l'ensemble de la population, a connu une assez forte augmentation entre 1981 et 1996. Ce groupe d'âges constituait 6,5 % de la population en 1981 et 10,2 % en 1996. Cette tendance s'observe aussi à l'échelle de la MRC qui a enregistré des proportions respectives de 8,7 % et 11,3 %.

Sur le plan économique, soulignons qu'en 1996, le revenu moyen des ménages de la municipalité s'établissait à 41 918 \$, soit à un niveau bien supérieur au revenu moyen à l'échelle de la MRC, lequel était de 36 076 \$.

L'étude de la répartition de la population active selon les secteurs d'activités économiques fait ressortir la dominance de l'agriculture (secteur primaire) qui emploie 46,8 % de la main d'œuvre comparativement à 14,6 % pour l'ensemble de la MRC. On observe que pour le secteur manufacturier (secteur secondaire) la proportion est de 19,1 %, soit un taux nettement inférieur à la moyenne régionale qui est de 41,6 %. Dans le secteur des services, l'écart est moins marqué avec des proportions respectives de 34,1 % pour la municipalité et 39,8 % pour la MRC.

TABLEAU 1-3 : Population active de 15 ans et plus selon les secteurs d'activités économiques, 1996

Secteur économique	Saint-Nazaire-d'Acton	MRC d'Acton
Primaire (agriculture, forêt, mines)	46,8 %	14,6 %
Secondaire (industries manufacturières, construction)	19,1 %	41,6 %
Tertiaire (commerce, finance, services, administration)	34,1 %	39,8 %
Autres (sans objets)	0 %	4,0 %

1.4

ORGANISATION SPATIALE

L'organisation spatiale s'articule autour de deux principales composantes : le noyau urbain et le territoire agricole.

Noyau urbain

Le noyau urbain s'est développé autour de la jonction du chemin du Moulin avec le 10^e Rang (rue Principale). Le réseau de circulation locale compte quatre rues, raccordées à l'axe de la rue Principale.

L'habitation constitue la fonction dominante de l'utilisation du sol. Les constructions plus récentes sont localisées en bordure des rues Donald et Ernest-Benoit.

La fonction commerciale est limitée à quelques établissements de services locaux (épicerie, restaurant, caisse populaire, station-service). On trouve également, dans le centre du village, un commerce de récupération et vente de métal.

Les usages institutionnels sont regroupés au cœur du village, en bordure des rues des Loisirs et Laframboise : église, école, hôtel de ville, terrain des loisirs.

La municipalité ne compte pas d'usage industriel dans le périmètre d'urbanisation.

Territoire agricole

Compte tenu de la qualité des sols pour l'agriculture, la fonction agricole est présente partout à l'extérieur du noyau urbain. Les deux principales productions sont l'élevage laitier et l'élevage du porc. On trouve ensuite les exploitations

spécialisées dans les grandes cultures, dont notamment le maïs et le soya.

Le territoire agricole est caractérisé par son homogénéité. En effet, seuls deux petits secteurs à vocation résidentielle se sont développés dans la zone agricole : un en bordure est du chemin Cloutier et l'autre le long du chemin Sainte-Hélène, à proximité de l'autoroute Jean-Lesage.

Réseaux de transport

L'autoroute Jean-Lesage, dont une section traverse l'extrémité nord-ouest du territoire municipal, constitue la voie de circulation la plus importante dans la hiérarchie du réseau routier. Les routes collectrices sont le chemin du Moulin, le rang Brodeur et la section du 10^e Rang comprise entre le rang Brodeur et le village. La desserte locale est assurée par plusieurs autres routes et chemins qui quadrillent le territoire.

1.5

ENJEUX D'AMÉNAGEMENT

Cette section du document dresse, sous forme synthèse, le bilan des forces et faiblesses de l'aménagement et du développement du territoire de la municipalité.

Forces

- Très bonne qualité des sols pour l'agriculture
- Secteur agricole dynamique qui repose, en bonne partie, sur l'élevage laitier et la production porcine
- Homogénéité du territoire agricole
- Secteur d'intérêt patrimonial au centre du village
- Accès à l'autoroute Jean-Lesage

Faiblesses

- Pressions sur l'environnement provenant des pratiques agricoles intensives
- Diminution des espaces boisés
- Diminution de la population résidente
- Manque d'espace dans le périmètre d'urbanisation actuel
- Présence, dans le village, d'activités commerciales peu compatibles avec la vocation résidentielle dominante
- Problématique d'élimination des eaux usées dans le périmètre urbain
- Manque d'encadrement à l'égard des activités d'extraction